Examen pratique en vue de l'obtention du permis pour l'emploi de produits phytosanitaires dans l'agriculture

Informations sur l'examen pratique

Centre d'examen	[Non du centre], [localité]
Date d'examen	[xx.xx.20xx]
Temps de préparation	15 minutes
Durée de l'examen	30 minutes
Matériel autorisé	- Version imprimée du support didactique (sans les annexes) et notes personnelles - Calculatrice - Autre matériel autorisé ou mis à disposition par le centre d'examen
Matériel non autorisé	- Appareils avec accès à Internet
Autre matériel	- Le centre d'examen fournit l'ensemble des informations, documents, appareils et EPI nécessaires. - Les candidat-e-s doivent apporter des vêtements adaptés à l'épreuve (chaussures, vêtements de travail, etc.).
Informations sur le déroulement et les conditions de réussite	- Plusieurs sujets d'épreuves ont été conçus, ils sont attribués aux candidat-e-s de façon aléatoire. - Vous disposez d'un temps de préparation de 15 minutes (sans la présence des examinateurs). Lisez l'épreuve et préparez-vous à l'examen pratique conformément aux consignes. - L'examen pratique dure au maximum 30 minutes. Vous effectuez les tâches conformément à ce qui est demandé et expliquez/justifiez simultanément vos actions. Selon la situation, les examinateurs peuvent poser des questions, adapter, compléter ou supprimer des exercices. - Deux examinateurs évaluent vos actions et explications et consignent leur évaluation dans un procès-verbal. Ensuite, le nombre de points obtenus détermine si vous avez réussi l'examen, ou non. - Les points sont attribués ou retirés en fonction de critères définis. - L'examen est évalué par une note de 6 à 1. Pour réussir l'examen, il faut obtenir une note minimale de 4.0. Les notes sont attribuées uniquement au point entier ou au demi-point. Par exemple, la note 3,75 sera arrondie au point supérieur et l'examen sera considéré comme réussi.
Remarque relative au genre	- Afin de faciliter la lecture, le masculin générique est utilisé. Tous les termes ou noms désignant des personnes s'appliquent indifféremment aux deux sexes.
Remarque relative à la sécurité	- Pendant l'examen, les produits ou substituts utilisés sont exclusivement des produits sans risques pour les humains et l'environnement.

Examen pratique en vue de l'obtention du permis pour l'emploi de produits phytosanitaires dans l'agriculture

Examen pratique N° : 1

Épreuve : Entrepôt des produits phytosanitaires et EPI

Situation de départ :
Il faut effectuer un traitement herbicide sur du blé d'hiver avec un pulvérisateur sur tracteur. Avant de procéder au traitement, vous devez vous préparer soigneusement pour cette intervention. Vous devez notamment examiner l'entrepôt où sont entreposés les produits phytosanitaires.

Tâches à effectuer :

Préparation
Durée : 15 minutes
Site : entrepôt PPh

1. Lisez l'exercice.
2. Observez l'entrepôt de PPh pour déterminer s'il est aménagé correctement, conformément aux prescriptions.
3. Examinez le PPh mis à votre disposition.
4. Choisissez l'EPI qui convient.

Examen
Durée : 30 minutes
Site : entrepôt PPh

5. Évaluez si l'entrepôt de PPh est aménagé correctement, conformément aux prescriptions.
6. Justifiez le choix de l'EPI.
7. Enfilez l'EPI dans le bon ordre et justifiez pourquoi vous procédez ainsi.